

20 Conseil

23 Formation continue obligatoire

25 Commissions ouvertes

- Réunion du 26 janvier au 24 février

26 Informations

- Déontologie : les textes applicables
- Respect du contradictoire
- Réforme du divorce : Requête devant le JAF de Paris
- TI du 12^{ème} arrondissement

26 Agenda

- Association Française des Docteurs en Droit

- Droit des étrangers : formation 2006

27 Vie du Palais

- Concours de la Conférence
- Avocats sans frontières France
- «Avocats, parlons ensemble de notre avenir !»
- La voix de son maître
- Institut du droit de la famille et du patrimoine

27 Carnet

- Don au Conseil
- Décès

28 Centre de documentation

- Dossiers thématiques en ligne

Le Bulletin

Les Avocats d'abord !

Editorial

Yves Repiquet
Bâtonnier de l'Ordre

Celles et ceux que vous avez rencontrés pendant les campagnes électorales précédentes, aujourd'hui élus membres du Conseil de l'Ordre, travaillent pour vous avec dévouement et désintéressement. Il en va de même des permanents qui composent les services de l'Ordre.

Cependant, vous ne savez pas toujours à qui vous adresser lorsque vous rencontrez une difficulté ou souhaitez recevoir un conseil ou un avis.

Au fil des années et de notre croissance exponentielle, la relation naturelle que vous aviez avec vos élus s'est diluée et la proximité est devenue pour beaucoup, inexistante.

Pour enrayer ce processus de désaffection et mettre de manière significative l'Ordre à votre service, j'ai demandé à chaque membre du Conseil d'être le référent de l'institution auprès de cinq cents avocats dont le lieu d'exercice est proche de celui de son cabinet.

Chacun connaîtra dans les jours prochains le nom du membre du Conseil de l'Ordre qui, pendant une année, sera son correspondant.

Ce dernier est là pour vous écouter, vous répondre et, si nécessaire, vous orienter vers la commission ou le service compétent.

Cette relation personnelle avec l'Ordre participe de la priorité donnée à chaque avocat et de la volonté de rendre plus forte l'adhésion de chacun.

Le Conseil

Séance du Conseil de l'Ordre
du mardi 17 janvier 2006

M. le Bâtonnier Jean-Marie Burguburu a tenu à être le premier à féliciter M. le Bâtonnier Paul-Albert Iweins pour son élection à la Présidence du Conseil National du Barreau.

Le Bâtonnier et le Conseil se sont associés à ses félicitations.

Ils ont également salué l'élection au Bureau du CNB de M. le Président Alain Hollande, de M. Jean-Michel Hocquard et de Mme Marie-Aimée Peyron, AMCO, ainsi que M. Jean-Jacques Uettwiller, avocat à la Cour, Mme Gisèle Mor, ancien Bâtonnier du Barreau du Val d'Oise, M. Thierry Wickers, ancien Bâtonnier du Barreau de Bordeaux et Président de la Conférence des Bâtonniers, M. Philippe Tuffreau, ancien Bâtonnier du Barreau d'Angers, M. Jean-Luc Médina, Président du CRIF Grenoble Isère et vice-président de la fédération nationale des Unions de Jeunes Avocats.

Sinistres, primes d'assurance et honoraires

M. Bruno Richard, AMCO, Directeur du Bureau des Assurances, a attiré l'attention du Conseil sur la question relative aux honoraires des avocats qui sont à l'origine d'un sinistre et de ces conséquences sur la prime d'assurance.

Il a évoqué certaines décisions qui, directement ou indirectement, par l'attribution de dommages et intérêts condamnent des confrères à restituer des honoraires.

Il a été rappelé que l'appréciation des honoraires de l'avocat relève de la compétence exclusive du Bâtonnier ou du Premier Président de la Cour d'appel, en cas de recours.

Un débat se tiendra sur cette question au cours de la séance du 24 janvier.

Les avocats honoraires ont leur place au Barreau

M. le Bâtonnier recevra personnellement tous les avocats qui seront admis à l'honorariat afin de les assurer de la place qui demeure la leur au sein de notre Barreau.

Il a chargé M. Olivier Cousi, MCO, d'assurer le maintien du lien qui unit notre Barreau et ses avocats honoraires.

Délégation des Barreaux de France (DBF)

M. Jérôme Despondt, MCO, a rappelé au Conseil le rôle, les moyens et les objectifs de la Délégation des Barreaux de France à Bruxelles, dont le Président est M. Dominique Voillemot, AMCO.

La DBF a pour objet de former nos confrères en droit communautaire et de les informer par le biais d'une publication, l'Observateur de Bruxelles.

Par ailleurs, la DBF a une activité de «lobbying» : elle intervient auprès des instances européennes (Commission, Parlement, ...) notamment avant la discussion de tous textes communautaires telles, par exemple, la directive «services».

La DBF ne donne pas de consultations juridiques mais fournit aux confrères intéressés une documentation ciblée sur les questions qu'ils lui posent moyennant un tarif variable selon la difficulté de la question (entre 100 et 400 euros).

Cet outil performant est à la disposition de tous.

GIE

M. Jacques Edouard Briand a présenté au conseil le GIE.

Il s'agit d'un groupement d'intérêt économique dont sont membres : le Barreau de Paris, la Conférence des Bâtonniers et le Conseil National des Barreaux.

Il a pour objet d'assurer une triple mission :

- la veille législative et réglementaire
- la bonne communication de notre profession auprès des pouvoirs publics

(Gouvernement, Parlement, ...) et des acteurs économiques

- la défense du périmètre du droit

Au même titre que la DBF, il s'agit d'un organe technique à la disposition du Bâtonnier de Paris, du Président du Conseil National des Barreaux et du Président de la Conférence des Bâtonniers et il agit sur leurs instructions communes.

Commission de recours des réfugiés en Guadeloupe

L'attention du Bâtonnier a été attirée sur l'audience délocalisée à Basse-Terre, en Guadeloupe, de la Commission de recours des réfugiés chargée d'étudier la situation de 1 500 haïtiens.

Les membres du Conseil de l'Ordre se sont émus d'un risque pour l'exercice des droits de la défense au regard, notamment, du nombre de personnes concernées et des moyens matériels dont dispose la défense.

Un rapport sera établi par M. Dominique Tricaud, MCO, pour le Conseil de l'Ordre.

Honorariat

Ont été admis à l'honorariat lors du Conseil du 20 décembre 2005 :

M. Pierre Fayon
M. Michel Grenet
M. Jeffrey Hertzfeld
M. Claude Latrille
M. François Martin
M. Maurice Oliviero.

Erratum

Dans notre Bulletin n°41 paru le 20/12/2005, nous avons publié un article sur les omissions (page 403).

Il convient de lire « La demande récurrente des confrères omis [...] conduit le Conseil à abroger le 6^{ème} alinéa de l'article 31.3... » (et non le 7^{ème} alinéa comme il était écrit).

CONSEIL DE DISCIPLINE 2006

AUTORITÉ DE POURSUITE

Yves REPIQUET,
Bâtonnier de l'Ordre

Coordinateur : Claude LAZARUS

Membres :

Albert CASTON, AMCO
Etienne TARRIDE, AMCO
Denis TALON, AMCO
Antoine GENTY, AMCO
Frédérique PONS, AMCO
Denis DELCOURT-POUDENX, AMCO

FORMATION D'INSTRUCTION

Coordinateur : Pierre CHAUFOUR

Rapporteurs :

Jean-Michel TRON
Florence LYON-CAEN
Olivier LAGRAVE
Olivier COUSI
Jérôme DEPONDT
Aïcha CONDÉ
Henri d'ARMAGNAC
Marie-Chantal CAHEN
Laurent SAMAMA
Marie BABELAERE-PETTRE

FORMATIONS DE JUGEMENT

Formation n°1

(siégeant salle du Conseil)

Présidents :

Bâtonnier Jean-René FARTHOUAT
Bâtonnier Paul-Albert IWEINS

Secrétaire : Jean-François PRAT

Membres :

Jean-Pierre FORESTIER
Jean-Marc DELAS
Cédric FISCHER
Dominique PIWNICA
Didier LEICK

Laurence MARIANI
Marie-Aimée PEYRON, AMCO
Stéphane LATASTE, AMCO
Nathalie CARRÈRE, AMCO

Formation n°2

(siégeant salle du Pont-au-Change)

Présidents :

Bâtonnier Mario STASI
Bâtonnier Bernard VATIER
Président Alain HOLLANDE

Secrétaire : Michel CERVONI

Membres :

Heïdi RANÇON-CAVENEL
Jacques HUILIER
Jean-Charles KREBS
Rémy-Pierre DRAI
Caroline MÉCARY
Dominique MONDOLONI
Jeanine MULLER-JACQUOT, AMCO
Jean-Pierre LÉON, AMCO
Pierre-Olivier SUR, AMCO

Formation n°3

(siégeant salle Albert Brunois)

Présidents :

Bâtonnier Henri ADER
Bâtonnier Dominique
de la GARANDERIE
Bâtonnier Jean-Marie BURGUBURU

Secrétaire : Philippe AXELROUDE

Membres :

Marie-Claude HABAUZIT-DETILLEUX
Brigitte LONGUET
Grégoire LAFARGE
Jean BALAN
Françoise MENDEL-RICHE
Emmanuelle KNEUSÉ, AMCO
Jean-Louis SCHERMANN, AMCO
Jérôme CAYOL, AMCO
Benoît CHABERT, AMCO

Exécution des sanctions disciplinaires :
Marie-Chantal CAHEN

Barème des cotisations

Le barème des cotisations publié page 7 du Bulletin spécial budget 2006 n'intégrait pas la cotisation prévoyance dans la cotisation globale, il est remplacé par le tableau ci-dessous.

2006	RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE	INDIVIDUELLE ACCIDENT	PREVOYANCE	TOTAL ASSURANCES	COTISATION ORDRE	COTISATION GLOBALE
STAGIAIRES						
1ère ANNEE	-	7,00	158,00	165,00	-	
2ème ANNEE	406,00	7,00	158,00	571,00	-	
3ème ANNEE	616,00	7,00	158,00	781,00	selon tranche de revenus	
4ème ANNEE	826,00	7,00	158,00	991,00	selon tranche de revenus	
INSCRITS & STAGIAIRES DE PLUS DE 4 ANS						
1 - MOINS DE 17.500 €	1 200,00	7,00	158,00	1 365,00	77,00	1 442,00
2 - DE 17.501 € à 24.400 €	1 200,00	7,00	158,00	1 365,00	153,00	1 518,00
3 - DE 24.401 € à 29.700 €	1 200,00	7,00	158,00	1 365,00	153,00	1 518,00
4 - DE 29.701 € à 36.000 €	1 200,00	7,00	158,00	1 365,00	360,00	1 725,00
5 - DE 36.001 € à 41.200 €	1 200,00	7,00	158,00	1 365,00	412,00	1 777,00
6 - DE 41.201 € à 47.300 €	1 200,00	7,00	158,00	1 365,00	473,00	1 838,00
7 - DE 47.301 € à 58.000 €	1 200,00	7,00	158,00	1 365,00	580,00	1 945,00
8 - DE 58.001 € à 68.600 €	1 200,00	7,00	158,00	1 365,00	686,00	2 051,00
9 - DE 68.601 € à 82.300 €	1 200,00	7,00	158,00	1 365,00	900,00	2 265,00
10 - DE 82.301 € à 114.400 €	1 200,00	7,00	158,00	1 365,00	1 250,00	2 615,00
11 - DE 114.401 € à 152.400 €	1 200,00	7,00	158,00	1 365,00	1 677,00	3 042,00
12 - DE 152.401 € à 190.500 €	1 200,00	7,00	158,00	1 365,00	2 104,00	3 469,00
13 - DE 190.501 € à 228.600 €	1 200,00	7,00	158,00	1 365,00	2 516,00	3 881,00
14 - DE 228.601 € à 266.700 €	1 200,00	7,00	158,00	1 365,00	3 354,00	4 719,00
15 - SUPERIEUR à 266.701 €	1 200,00	7,00	158,00	1 365,00	4 200,00	5 565,00
20 - NON DECLARANT	1 200,00	7,00	158,00	1 365,00	4 000,00	5 365,00
21 - REVENU NUL OU DEFICITAIRE	1 200,00	7,00	158,00	1 365,00	0,00	1 365,00

Cotisations des Bureaux Secondaires : 1000 euros

* les Avocats salariés ne sont pas assujettis à l'individuelle Accident & Prévoyance



Formation Continue Obligatoire



Direction de la
formation continue

Depuis le 1^{er} janvier 2005, chaque avocat inscrit a une obligation de formation continue de 20 heures par an.
Pour en savoir plus, vous pouvez retrouver le texte de la décision à caractère normatif du CNB
sur le site EFB : www.efb-paris.avocat.fr (rubrique formation puis formation des avocats inscrits)

Thème . Niveau	Date. Lieu . Tarif	Spécialité . Coordinateur
La Cross examination : le nouveau procès pénal français Niveau 2	Mercredi 1er Février 2006 de 9h-12h Maison du Barreau Tarif : 80€	Procédure Pénale C. Ayela
Fiscalité et aspects patrimoniaux du divorce Niveau 2	Jeudi 2 Février 2006 de 13h - 18h Maison du Barreau Tarif : 100€	Fiscalité, droit de la Famille P. Michaud
Les baux commerciaux déplaçonnement du loyer Niveau 2	Mardi 21 février 2006 de 9h à 13h Maison du Barreau Tarif : 80€	Droit immobilier M-L Sainturat
Cycle "Droit de l'environnement" Niveau 2	Mercredi 22 février 2006 de 9h-18h EFB - 63 rue de Charenton - 75012 PARIS Tarif : 150€	Droit de l'environnement P.Savin
Intellectual Propety law Niveau 2	Mercredi 22 février 2006 de 10h-12h et de 14h-18h EFB- 63 rue de Charenton - 75012 PARIS Tarif : 100€	Droit comparé - Terminologie juridique anglaise w.Yeago
La gestion des catastrophes collectives immobilières Niveau 2	Mardi 21 mars de 9h-17h30 1er chambre de la cour d'Appel de Paris Tarif : Tarif à déterminer	Droit immobilier J-F Pericaud en partenariat avec "Justice et construction"
La réforme du code de l'expropriation Niveau 2	Mardi 28 février 2006 de 14h-18h Maison du Barreau Tarif : 80€	Droit Public J-J Israël F.Levy
Cabinet d'avocat : le choix de son régime d'imposition Niveau 2	Jeudi 23 Mars 2006 de 9h à 17h EFB- 63 rue de Charenton - 75012 PARIS Tarif : 150€	Droit Fiscal-Anaafa J-P Durieux

... suite

FORMATIONS ANNEE 2006

Thème . Niveau	Date . Lieu . Tarif	Spécialité . Coordinateur
Techniques de la plaidoirie, de la rhétorique et de la négociation (9 séances indissociables) COMPLET	ATTENTION LIEU TRANSFERE A L'EFB Les mardis : 17 - 24 - 31 janvier 21-28 février - 7 mars 14-21-28 mars 2006 9 séances de 18h30 - 21h30	Pratique professionnelle S. Bensimon
Cycle «Regards croisés Droit des étrangers les mesures d'éloignement du territoire» Niveau 2	Jeudi 26 Janvier 18h30 - 20h30 Maison du Barreau Tarif : 50€	Droit Public Y. Aguila
Accidents du travail et maladie professionnelle Niveau 2	Jeudi 26 janvier 2006 9h à 17h EFB- 63 rue de Charenton -75012 PARIS Tarif :150 €	Droit Social P. Bouaziz P. Plichon
La cour d'Assises Niveau 2	ATTENTION DATE 19/01ANNULEE ET REPORTEE AU 30/01/2006 de 9h30-12h30 Maison du Barreau Tarif : 80€	Droit Pénal P. Maisonneuve
Plaquette et rapport d'activité du cabinet Niveau : Tout public	Mardi 31 janvier 2006 de 9h-12h EFB- 63 rue de Charenton -75012 PARIS Tarif : 80€	Management J-F Forgeron B. Vandorsseleare

«Regards croisés - DROIT PUBLIC & DROIT PRIVE»
Proposé par Monsieur Yann AGUILA
Maître des requêtes au Conseil d'Etat
Droit des étrangers : les mesures d'éloignement du territoire
26 janvier 2006, 18h30 - 20h30 à la Maison du Barreau
2-4 rue de Harlay - 75001

Intervenants :

Danièle Lochak, professeur de droit public à l'université de Paris X-Nanterre,
et Stéphane Maugendre, avocat au barreau de Bobigny
Inscription : www.efb-paris.avocat.fr (rubrique formation, puis programmes détaillés)

Comment vous inscrire ? :

Désormais nous disposons d'un site internet : www.efb-paris.avocat.fr (rubrique formation puis programmes détaillés), pour les inscriptions payantes : il est indispensable d'imprimer le formulaire d'inscription à nous retourner accompagné du règlement.
Pour les formations gratuites vous avez la possibilité de vous inscrire par mail : ifc@efb-paris.avocat.fr

Le programme vous est présenté par matière et par niveau répondant ainsi aux besoins de tous :
Niveau 1 : initiation ou acquisition de connaissances
Niveau 2 : approfondissement des connaissances
Niveau 3 : spécialisation

Confirmation des formations ?

Vous recevrez une confirmation d'inscription par mail, alors pensez à noter votre mail sur le bulletin d'inscription, l'équipe de la formation continue vous souhaite une bonne formation !

Commissions ouvertes

Pour la validation au titre de la formation continue,
il convient désormais de s'inscrire par mail : commissions.ouvertes@avocatparis.org
Les réunions des Commissions Ouvertes sont accessibles à tous les avocats.
Chacune vaut équivalence de 2 heures au titre de la formation continue obligatoire des avocats.

• Commission Internationale - Groupe de travail PPP

Responsables : M. Marc Frilet en collaboration avec la
Commission de Droit Public

Responsable : M. Jean-Jacques Israël

Jeudi 26 janvier de 18h à 20h, salle du Pont au Change

Thème : « Préparation de la venue d'une délégation de la Banque mondiale et de l'IBA en février : Synthèse des commentaires et modifications à apporter aux termes de référence conceptuels du groupe PPP; propositions et idées pour la préparation d'une position commune à présenter à la Banque mondiale. »

• Commission Droit de la Protection sociale et du Handicap

Responsables :

MM. Philippe Karim Felissi et Rachid Meziani

Mercredi 1^{er} février à 18h30, salle Albert Brunois

Thème : « Accessibilité et handicap »

• Commission Marchés Emergents et Nouvelles Technologies

Responsable : M. Gérald Bigle

Vendredi 3 février à 9h30, Salle du Barreau

Thème : « Evolution des contrats de travail dans l'audiovisuel face aux nouvelles technologies »

• Commission de Droit International

Responsable : M. Louis-Bernard Buchman

Lundi 6 février à 9h, Salle du Barreau

• Commission de Droit social

Responsables : Mmes Franceline Lepany, Véronique Tuffal Nerson et M. Paul Bouaziz

Renseignements et documents disponibles sur le site particulier de la commission : <http://cdsdp.free.fr/>

Jeudi 9 février à 18h, Bibliothèque de l'Ordre

• Commission Générale de droit commercial et économique

Responsable : M. Bernard Feugère

Commission de Droit Comptable

Responsable : M. Jacques Mondino

Jeudi 9 Février à 18h, Salle du Barreau

(thème à préciser)

• Commission de la Famille

Responsable : Mme Hélène Poivey-Leclercq

Commission pour l'accès au droit des Majeurs Vulnérables

Responsables : Mmes Florence Fresnel et Marie-Hélène Isern-Real

Jeudi 16 février à 18h, salle du Barreau

Thèmes : « Projet de réforme de la loi du 3 janvier 1968 »

Intervenant : M. André Boivin, Président de la Fédération Nationale des Associations de Gérants de Tutelle privée.

• Commission Bioéthique et Droit de la santé

Responsable : Mme Laurence Azoux Bacrie et

M. Soliman Le Bigot

Lundi 20 Février à 18h, Salle du Barreau

Thème : « Principe de vigilance »

Intervenant : M. Jean Pouillard, Vice-Président Honoraire du Conseil National de l'Ordre des Médecins.

• Commission Droit Fiscal et Douanier

Responsables : MM. Louis-Marie Bourgeois et Alain Theimer

Vendredi 24 février à 9h, Salle du Pont Neuf

Thème : « Fiscalité des organismes à but non lucratif »

Renseignements et inscriptions :

Commissions ouvertes - Mme Laurence Le Tixerant

Fax : 01 44 32 49 93

E-mail : commissions.ouvertes@avocatparis.org

Si vous souhaitez recevoir les annonces de réunions d'une ou plusieurs commissions, vous pouvez vous inscrire sur les listes de diffusion des commissions, sur le site du Barreau de Paris uniquement : www.avocatparis.org

L'affluence croissante, et parfois inattendue, aux réunions des commissions ouvertes peut amener à des changements de salles ou d'horaire : soyez compréhensifs !

Déontologie : Les textes applicables

La Commission de Déontologie attire l'attention nos confrères sur les textes désormais applicables en matière de déontologie.

Le 19 juillet 2005, a été publié un décret relatif aux règles de déontologie de la profession d'avocat. Bien que frappé d'un recours, il est applicable à tous les avocats de France.

Le Conseil National des Barreaux a adopté, le 4 novembre 2005, le Règlement Intérieur National de la Profession d'Avocat qui intègre les dispositions de ce décret.

Ce Règlement, en vertu du pouvoir normatif conféré au Conseil National des Barreaux, est directement applicable avant même sa transposition dans notre Règlement Intérieur.

Chaque avocat du Barreau de Paris a été destinataire d'un exemplaire du Règlement Intérieur National qui a été distribué aux toques.

Il a également été mis en ligne sur la Base de Données Déontologique du site de l'Ordre des Avocats (www.avocatparis.org).

Subsistent cependant, et demeurent applicables, les dispositions spécifiques du Barreau de Paris qui figurent au Règlement Intérieur précédées de la lettre « P », après la numération.

La Commission de Déontologie se tient à la disposition des avocats qui rencontreraient des difficultés d'application ou d'interprétation, dans l'attente de la publication d'un texte consolidé.

Dominique Piwnica, MCO
Secrétaire de la Commission de Déontologie

Informations

Respect du contradictoire

Il est rappelé que le principe du contradictoire doit être scrupuleusement respecté dans les procédures de règlement des litiges entre confrères : toute communication faite à M. le Bâtonnier, au médiateur, à la Commission des difficultés d'exercice en groupe, au délégué du Bâtonnier ou à l'arbitre, est adressée en copie au contradicteur.

Il en est notamment ainsi des échanges par courrier électronique.

Ceux-ci sont nécessairement adressés en copie au(x) contradicteur(s).

Ainsi, en cas de réponse à un courriel reçu, il est important de s'assurer que la fonction « répondre à tous » est bien activée.

Réforme du divorce : Requête devant le JAF de Paris

Dans le cadre de la réforme du divorce applicable depuis le 1^{er} janvier 2005, le service du juge aux affaires familiales de Paris souhaite attirer l'attention des avocats sur la nécessité de déposer des requêtes rigoureusement renseignées (requête datée et signée, actes d'état civil de moins de trois mois), et ce dans le souci d'une bonne administration de la justice et dans l'intérêt du justiciable.

TI du 12^{ème} arrondissement

Le calendrier des audiences pour l'année 2006 est disponible auprès des appariteurs de l'Ordre.

Tél. : 01 44 32 47 22 / 23

Agenda

Association Française des Docteurs en Droit

L'AFDD, en partenariat avec l'EFB, organise un colloque sur le thème «Droit et stratégie de l'entreprise» le **vendredi 3 février de 9h à 18h** à l'auditorium de la Maison du Barreau.

Tarifs : 100€ pour les membres, 150€ pour les non-membres, déjeuner inclus.

*Cette formation est validée
au titre de la formation continue.*

Renseignements :

Mme Jacqueline HOFMANN,
secrétaire de l'AFDD
Tél. : 01 42 96 05 02
E-mail : contact@afdd.fr

Droit des étrangers : formation 2006

L'Ordre des avocats de Paris et la Commission ouverte de droit des étrangers organisent une formation ouverte à tous les avocats, particulièrement destinée à ceux qui souhaitent s'inscrire sur les listes de permanences en droit des étrangers L 512-2 et 5 ; et L 551-1 et 5 du CESEDA (précédemment : permanence 22bis, 35bis et 31 bis cour d'appel).

Les séances auront lieu le **samedi matin, de 9h à 13h**, dans les locaux de l'EFB, aux dates suivantes :

• **samedi 28 janvier** : «Droit administratif des étrangers : recours gracieux et contentieux - recours L 512-2 du CESEDA – recours cours administratives d'appel et Conseil d'Etat», par M. Olivier Coudray et Mme Françoise Mendel-Riche.

• **samedi 25 février** : «L'étranger en rétention : articles L 551-1 et suivants et L 221-1 et suivants du CESEDA», par Mmes Véronique Costamagna et Vanina Rochiccioli.

- **samedi 4 mars** : «Entrée (visas), séjour, travail, regroupement familial», par Mmes Elisabeth Hamot, Renée Rodrigue et Béatrice Redien-Collot.
 - **samedi 29 avril** : «Pénal et assimilé : I.T.F., infractions liées au séjour, expulsion», par MM. Stéphane Maugendre et Gérard Tcholakian.
 - **samedi 27 mai** : «L'asile politique», par Mme Christine Martineau et MM. Gilles Piquois et Edouard Bera.
 - **samedi 17 juin** : «Contentieux de la nationalité», par Mmes Mylène Stambouli et Anne Brémaud, et M. Abderrazak Boudjelti.
- Il n'y a pas d'inscription préalable, mais un émargement sur place.

Vie du Palais

Concours de la Conférence

A compter du mois de février, la Conférence aura lieu chaque mardi.

Sous la présidence du Bâtonnier de l'Ordre, les séances du concours de la Conférence auront lieu salle Haute de la bibliothèque à 19h30 :

- **lundi 30 janvier**, 3^{ème} séance.

L'invité sera M. Thierry Levy, avocat à la Cour. Sujets :

- «L'hostilité de l'auditoire est-elle un encouragement pour l'orateur ?»
- «Un convaincu fait-il un bon vainqueur ?»

Rapporteur :

M. Cyril Bonan, 2^{ème} secrétaire
cbonan@darroisville.com

Tél. : 01 45 02 19 19

- **mardi 7 février**, 4^{ème} séance.

L'invité sera M. Jean-Michel Darrois, avocat à la Cour. Sujets :

- «Y-a-t-il une vie après l'amour ?»
- «Faut-il parler à la presse ?»

Rapporteur :

M. Benoît Deniau, 11^{ème} secrétaire

Renseignements :

M. Benoît Deniau, 11^{ème} secrétaire
 Tél. : 01 53 70 10 40 - Fax : 01 53 70 10 41
 E-mail : benoit.deniau@bdf.net

Avocats sans frontières France

L'association Avocats sans frontières France (Paris Ile de France) organise une réunion **le mercredi 1^{er} février, de 19h30 à 21h** dans la salle du Barreau (Maison du Barreau) consacrée plus particulièrement au projet mené au Cambodge.

Les développements de cette action tant dans le domaine de la formation professionnelle que de l'assistance judiciaire, son contexte, ses besoins ainsi que ses perspectives à court et moyen terme seront abordés par les membres de l'équipe et notamment par Mme Martine Jacquin, avocat à la Cour. Entrée libre.

Renseignements: Mme Michèle Stern,
 Responsable de l'antenne Paris Ile de France
 Tél. : 01 44 07 21 23
 E-mail : m.stern@wanadoo.fr

«Avocats, parlons ensemble de notre avenir !»

M. Christian Charrière-Bournazel, candidat au Dauphinat, organise une réunion publique à l'auditorium de la Maison du Barreau le **jeudi 2 février à 19h30** consacrée à l'évolution de notre profession.

Il présentera des commissions de réflexion constituées pour travailler sur différents sujets concernant l'exercice quotidien de la profession. Un débat avec l'auditoire s'en suivra.

Renseignements : Mme Baldine Fichter
 Tél. : 01 43 87 43 03
 E-mail : baldine.fichter@charriere-bournazel.com

La Voix de son maître

L'association des musiciens du Palais recherche pour compléter son nouveau groupe «New Orléans» : un trompettiste, un saxophoniste, un clarinetiste, un tromboniste et un batteur.

Renseignements :

André Fourcade, appariteur de l'Ordre
 Tél. : 01 44 32 47 23 - 06 12 58 45 99
 E-mail : afourcade@avocatparis.org

Institut du droit de la famille et du patrimoine

Face à la révolution des structures familiales et aux besoins de repères juridiques nouveaux, neuf avocats spécialisés en droit de la famille et du patrimoine ont décidé de créer un institut de recherche et de formation dédié à l'échange et à la diffusion des connaissances et au progrès des techniques juridiques.

Il a pour ambition d'être une force de réflexion et de proposition sur toutes les questions se rattachant au droit de la famille et du patrimoine.

L'institut est ouvert à des avocats dont la compétence est avérée en ces domaines, soucieux de délivrer des prestations techniques et humaines de qualité.

Renseignements :

Marie Christine Midavaine
 Tél. : 01 44 70 73 73 - Fax : 01 44 70 73 74
 E-mail : midavaine@pechenard.com

Carnet

Don au Conseil

M. Philippe Gréciano, avocat à la Cour, a réalisé un ouvrage en collaboration avec le Professeur Michal Jakowczyk, intitulé «Introduction au droit pénal et à la procédure pénale allemands». Un exemplaire dédié a été remis à M. le Bâtonnier Burguburu.

Le Bâtonnier et le Conseil l'en remercient.

Décès

Le Bâtonnier et le Conseil de l'Ordre ont la tristesse de faire part du décès de : M. Marcel Cougnot, avocat honoraire, survenu le 7 janvier à l'âge de 94 ans ; Mme Isabelle Drouillat, avocat à la Cour, survenu le 14 janvier à l'âge de 53 ans.

Le Bâtonnier et le Conseil adressent à leur famille leurs sincères condoléances.

REDACTION

Rédacteur en chef :

Serge Perez, AMCO, avocat à la Cour

Rédactrice :

Stéphanie Le Traou

MAQUETTE

Lara Baljak • Emmanuelle Defosse

Dossiers thématiques en ligne

Afin de vous apporter, en ligne, un appui documentaire sur des sujets pour lesquels nous notons un intérêt fréquent, le Centre de documentation met à votre disposition une collection de dossiers juridiques, régulièrement enrichie (un dossier par mois) et mise à jour.

CES DOSSIERS SONT D'ACCÈS GRATUIT ET COMPRENNENT

- De nombreuses références doctrinales (articles ou commentaires)
- Des analyses de jurisprudence
- Un accès en ligne au texte intégral des décisions citées (Cour de cassation, Conseil d'Etat, Cours d'appel ...)
- Un accès en ligne aux textes officiels cités
- Des rapports ou des thèses
- Des adresses de liens utiles



salle de consultation du centre de documentation



LES TITRES DISPONIBLES

→ Droit civil

- Aspects pécuniaires de la rupture du concubinage
- La résidence alternée

→ Droit social

- La clause de non concurrence en droit du travail
- L'utilisation des biens de l'entreprise par le salarié pour son usage personnel
- Cumul du mandat social et du contrat de travail

→ Droit des affaires

- La rupture des relations commerciales établies
- La révocation du gérant de SARL
- La responsabilité des commissaires aux comptes

→ Procédure civile

- La saisie attribution

→ Droit immobilier

- Bail commercial et grosses réparations
- Bail commercial et centre commercial

→ Droit pénal

- Responsabilité pénale de l'employeur en matière d'hygiène et de sécurité (02/2006)

→ Droit public

- Etrangers : la rétention administrative (03/2006)

→ Propriété intellectuelle

- Le droit à l'image des biens

→ Droit communautaire

- Bruxelles II bis Bruxelles I (04/2006)

Adresse : <http://www.avocatparis.org>

Centre de documentation (espace privé) - Dossiers documentaires

Contact Mme Annick Moll

Email : amoll@avocatparis.org - Tél. : 01 44 32 49 55